

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL D'ARTAS**

Envoyé en préfecture le 04/11/2024

Reçu en préfecture le 04/11/2024

Publié le 04/11/2024

ID : 038-213800154-20241025-D20241025_11-DE



Délibération n° D 2024-10-25 / 11

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq octobre, le conseil municipal de la commune d'Artas, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur SIMONDANT Martial, Maire.

Date de la convocation : 16 octobre 2024

Présents :

SIMONDANT Martial, CHAUVIN Pascal, LAMOURY Michelle, GUETAT Suzanne, CROUZET Rémy, GUILLAUD Baptiste, METRAL Evelyne, NATIVEL Isabelle, ROUSSILLON Julien, SAUNIER Isabelle.

Absents avec pouvoir :

Grégory DURAND donne pouvoir à Rémy CROUZET, Alexandra GAUTIER donne pouvoir à Evelyne METRAL, Christian BOUVIER donne pouvoir à Isabelle NATIVEL, Laetitia PIOLAT donne pouvoir à Pascal CHAUVIN, Brigitte LEMOINE donne pouvoir à Julien ROUSSILLON, Pascale GREA donne pouvoir à Suzanne GUETAT

Absents :

PIGNARD Laurence, JACQUENOT Stéphane, GALLIFET Bernard

Auteur = Martial SIMONDANT – Maire

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de membres présents : 10

Nombre de pouvoirs : 6

Nombre de suffrages exprimés : 16

VOTES :

Contre : 0 Pour : 16 Abstentions : 0

Acte rendu exécutoire par transmission à la préfecture et affichage

**EGLISE – TRAVAUX DE RENOVATION
DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ISERE**

Monsieur le Maire rappelle la délibération n°2024-04-19/05 de demande de subvention au conseil départemental de l'Isère pour les études préalables et la phase conception.

Les taux de subvention étant différents pour ces deux phases, il est proposé d'acter un nouveau plan de financement avec uniquement la phase avant-projet :

PHASE ETUDE AVANT PROJET

Conseil Départemental de l'Isère (60%)

8 400 € HT

Auto financement (40%)

5 600 € HT

14 000 € HT

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal :

- **VALIDE** le plan de financement modificatif ci-dessus pour l'église d'Artas
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget
- **DECIDE** de solliciter auprès du Département de l'Isère l'attribution d'une subvention pour ce projet conformément au plan de financement ci-dessus
- **CHARGE** Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches relatives à cette demande
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette demande

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,

Le Maire
M. SIMONDANT

La secrétaire de séance
M. LAMOURY

